

## 9. Annexes

### 9.1 Indicateurs et valeurs cibles

La plupart des valeurs cibles sont celles du plan PSP 2019-2023 (sauf pour celles qui portent sur de nouveaux indicateurs). Les résultats du monitoring pour cette période n'étant pas encore disponibles au moment de la publication du présent plan, les valeurs cibles seront mises à jour ultérieurement. A noter que les valeurs cibles sont indicatives et permettent seulement d'évaluer des tendances.

#### Perception Axe 01

**Proportion de la population genevoise ne déclarant souffrir d'aucune nuisance à son domicile.**

**Augmenter à 55% la proportion de la population genevoise ne déclarant souffrir d'aucune nuisance à domicile (45% en 2012).**

#### PRIORITÉ

Promouvoir un aménagement du territoire propice au bien-être et à un mode de vie favorable à la santé.

| Indicateurs  | Valeurs cibles  |
|--|---|
| Nombre de km d'aménagements cyclables sécurisés à Genève.  | Augmenter de 10% le nombre de km d'aménagements cyclables sécurisés à Genève.                                       |
| Nombre d'entreprises agréées Genève région Terre Avenir (GRTA).  | Augmenter à 380, soit une augmentation de 1% par année (valeur de base 2017).                                       |
| Part des déplacements en mobilité douce et nombre de km marchés, à vélo, à vélo électrique.  | Augmenter de 1% la part des déplacements en mobilité douce (augmenter à 6% la proportion des déplacements en vélo). |
| Nombre de stationnements vélos sur voie publique dans le canton.   | 25'500 soit une augmentation de 11% depuis 2017 ~2% par année.  |
| Surface et nombre de sites urbains répondant aux critères « <i>Nature en ville</i> ».  | 200 sites.  |
| Surface des espaces verts en zone urbaine.   | 596 ha soit une augmentation de 2,7%.   |
| Part (%) de logements sociaux (publics et privés conventionnés) sur le parc locatif genevois.  | Augmenter à 20% la part de logements sociaux en 2030 (cible du PDCn).   |
| Nouvelles zones de modération du trafic (20 km/h et 30 km/h) réalisées annuellement avec aménagement.                                  | Augmenter de 40 nouvelles zones / 230 au total.   |
| Proportion des accès publics au lac et au Rhône où la qualité bactériologique de l'eau de baignade est qualifiée d'excellente à bonne. | 91% (meilleure valeur enregistrée).   |

Suite des indicateurs de l'axe 1 à la page suivante >

#### PRIORITÉ

Réduire les risques sanitaires liés à l'exposition à des substances toxiques, des agents infectieux ou d'autres facteurs de risque environnementaux.

| Indicateurs  | Valeurs cibles  |
|--|---|
| Proportion de la population genevoise dérangée à la maison par 2 nuisances ou plus (pollution, bruit, rayonnement, etc.).                              | Réduire de 10% la proportion de la population genevoise dérangée à la maison par 2 nuisances ou plus (24% en 2012).   |
| Nombre d'actions mises en œuvre dans le cadre du plan de réduction des émissions des gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques. | 2 actions.  |
| % de réduction des émissions polluantes à leur source (NOX, PM10).   | Par rapport à la situation de référence de 2005, réduire de façon volontariste les émissions de NOX de 50% et les émissions de PM10 de 18% (Stratégie Air, horizon 2030). |
| Taux d'assainissement du bruit routier par la pose de revêtement phonoabsorbant sur routes cantonales.   | 100% à fin 2022 (correspondant à l'arrêt des subventions fédérales).  |
| Taux de pose de revêtement phonoabsorbant sur routes cantonales.   | Augmenter de 10% le taux de pose de phonoabsorbant sur routes cantonales (rapport de performance environnementale).   |
| Nombre de kms posés de revêtement phonoabsorbant sur routes cantonales.  | Augmenter à 131 km le nombre de kms posés de revêtement phonoabsorbant sur routes cantonales (selon Plan de mesures de l'assainissement du bruit routier).                |
| Investissements prévus dans le cadre de l'assainissement du bruit sur routes communales.   | Progression de la part des investissements prévus.  |
| % de Genevois considérant avoir rencontré des problèmes de bruit dans leur quartier ou dans leur logement.   | Diminuer de 10% la proportion de Genevois considérant avoir rencontré des problèmes de bruit dans leur quartier ou leur logement.   |
| Taux de conformité des chantiers pour éviter la dissémination des polluants du bâtiment.   | 90% de conformité sur les chantiers soumis à autorisation.  |
| Exposition à la fumée secondaire au moins une heure par jour en général.   | Diminution de 5% pour les hommes et les femmes.   |
| % des jeunes (12-25 ans) qui utilisent la marche dans leurs déplacements quotidiens.   | 60% des jeunes qui utilisent la marche dans leurs déplacements quotidiens.  |
| % de la population qui utilise le vélo dans les déplacements quotidiens.   | 16% de la population qui utilise le vélo lors des déplacements quotidiens.  |
| % des jeunes (12-25 ans) qui souffrent de l'éco-anxiété.   | 40% – la valeur actuelle étant à 45% selon une étude récente (91).  |